



**ASSOCIATION POUR LA VERITE
SUR L'ASSASSINAT DE SOPHIE TOSCANI DU
PLANTIER née BOUNIOL**

Le mot du Président

Le dossier de Sophie fait actuellement des avancées importantes

- LE DOSSIER D'ENQUÊTE IRLANDAIS EST ENFIN COMMUNIQUÉ À LA JUSTICE FRANÇAISE :

Il a été transmis le 4 décembre, enfin, à l'Ambassade de France par la police irlandaise (la Garda Stochiana). Les efforts de la famille et de l'ASSOPH pour accéder aux informations de l'instruction irlandaise sont enfin couronnés de succès ! Le dernier communiqué de presse de l'ASSOPH a vraisemblablement été le « coup de pouce » permettant de débloquer cette situation intolérable pour la famille, les demandes insistantes depuis le début de l'année aux autorités irlandaises ont vraisemblablement été déterminantes.

Après le rapport d'autopsie, ce sont donc des éléments fondamentaux de l'enquête qui vont pouvoir être mis à disposition du juge GACHON : comptes rendus d'interrogatoires du suspect, témoignages nombreux à charge, scellés constitués après le crime, etc...

La décision de coopérer avec les autorités françaises dans le cadre des accords de mutuelle assistance entre la France et l'Irlande avait été prise dès fin juillet par la Garda, le DPP ayant décidé d'abandonner les poursuites contre le suspect principal Yann BAILEY et toutes les actions en cours en Irlande ne débouchant sur aucun résultat décisif.

- L'ENQUÊTE FRANÇAISE VA ENFIN POUVOIR REDEMARRER

L'exécution des commissions rogatoires émises par le Juge Gachon est désormais possible.

Le résultat des analyses ADN réalisées après exhumation du corps sont semble-t-il négatives. Nous attendons néanmoins beaucoup de la mise à disposition des scellés et prélèvements réalisés après le crime pour détecter des traces éventuelles du criminel.

Par ailleurs, les interrogatoires de témoins, cruciaux pour permettre à l'instruction de progresser, vont pouvoir débuter. Des confrontations, des transports de police, des actes de justice usuels vont pouvoir être diligentés.

La plainte pour subornation de témoins et faux témoignage, par exemple, va pouvoir être instruite afin de clarifier les informations troubles reçues par voie de presse sur les revirements du suspect et d'un témoin à charge.

Les avocats de la famille et de l'ASSOPH, Maître Dupont-Moretti et Maître SPILLIAERT, vont pouvoir avoir accès au dossier et donner enfin des informations à la famille sur l'enquête et sa progression.

Nos efforts ne doivent pas faiblir, bien au contraire : la collaboration des autorités irlandaises doit être effective, et nous veillerons à ce que cela soit le cas.

De même nous attendons des autorités françaises une enquête rapide, efficace et transparente.

L'élucidation du meurtre inqualifiable de Sophie et la mise sous les verrous de son ou de ses meurtriers est l'objectif principal que l'ASSOPH s'est fixé à sa création et qu'elle conserve plus que jamais.

La loi irlandaise est enfin modifiée dans le sens d'une meilleure information des parties civiles

- LE PROCUREUR GENERAL IRLANDAIS (LE DPP) DEVRA DESORMAIS MOTIVER SES DECISIONS D'ABANDON DE POURSUITES

L'émotion soulevée par le crime de Sophie et par son traitement désastreux par les autorités irlandaises, les efforts conjoints des associations irlandaises et de l'ASSOPH, ont abouti enfin à une modification de la loi irlandaise dans le sens d'une meilleure information des victimes et des parties civiles.

En effet, pendant 12 ans aucune information officielle n'a jamais été fournie aux parents et à la famille de Sophie. La décision d'abandonner les poursuites contre le principal suspect, Yann BAILEY, a été prise en juillet sans que le DPP ne motive sa décision.

Cette situation inqualifiable a motivé les efforts accrus de l'ASSOPH et des associations irlandaises pour obtenir une modification de la loi irlandaise. Le DPP, après avoir mis à l'enquête publique en début d'année 2008 une proposition d'adaptation de la loi, a ainsi validé le 22 octobre 2008 une modification des modalités d'abandon des poursuites contre un suspect : dans le cas d'un crime grave il devra désormais motiver cette décision !

Beaucoup de choses restent à faire pour permettre aux parties civiles d'avoir accès au dossier tout au long de l'enquête. L'ASSOPH poursuit donc son objectif d'obtenir, en partage avec les associations irlandaises, des améliorations de la loi irlandaise dans le sens d'une meilleure information des victimes et de leur famille.

Les actions d'ASSOPH continuent, une veillée est organisée 12 ans après sur les lieux même du crime de Sophie

- NOTRE COMMUNICATION NE DOIT PAS FAIBLIR :

Un communiqué de presse a été rédigé et envoyé aux principaux journaux irlandais (Irish Examiner, Irish-daily-mail, Irish Times, RTE), et français (AFP, Le Monde, le Figaro, Libération, le nouvel Observateur, le Parisien, le Point, Média part, France 3, France inter, France info. L'Express, Ouest France...).

Jean-Pierre Gazeau, Alain Spilliaert, les parents de Sophie ont participé à des émissions de télévision (France 2 samedi 29 novembre) ou de radio (Europe 1 vendredi 5 décembre). Cette dernière émission a été remarquable pour la qualité de la présentation du dossier, des difficultés rencontrées mais aussi des perspectives ouvertes par les derniers événements (enregistrement accessible sur le site d'Europe 1).

En Irlande il faut noter l'émotion très forte des irlandais à la suite des événements liés aux actions récentes : modification de la loi irlandaise, arrêt des poursuites contre Yann Bailey, communiqués de presse, interviews, etc...

- UNE VEILLEE EST ORGANISEE A GOLEEN LA NUIT DU 22 AU 23 DECEMBRE 2008

La veillée à Goleen la nuit du 22 au 23 décembre, 12ème anniversaire de l'assassinat de Sophie sera un moment très fort. Précédée de l'arrivée de la famille et d'une conférence de presse à Cork, elle interpellera à la fois les autorités irlandaises, incapables d'avoir identifié l'auteur de ce crime primaire, d'une brutalité inouïe, qui aurait dû compte tenu de ses caractéristiques être élucidé très rapidement.

Elle interpellera également les autorités françaises qui devront désormais, compte tenu de la défaillance irlandaise, mener l'enquête jusqu'à son terme, c'est à dire l'identification de l'assassin, sa traduction devant un tribunal et sa condamnation.

Un groupe d'adhérents accompagnera ainsi la famille sur les lieux mêmes du crime et veillera toute la nuit, dans la sobriété et le recueillement, non loin de la maison de Sophie. De nombreux irlandais ont déjà exprimé le souhait de s'associer à cette manifestation.